



PRÉFET  
DE SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des Territoires,  
de l'Alimentation et de la Mer

Saint-Pierre, le 06 mai 2024

## AVIS AUX USAGERS DU PORT N°05/2024

Dans le cadre de travaux de renouvellement de la protection cathodique des quais de la Douane, Mimosa et de Fortune du port de Saint-Pierre, des plongées sur site auront lieu du **mardi 07 mai 2024** au **vendredi 31 mai 2024** de 08h00 à 19h00.

Durant toute la période des travaux, le port reste ouvert.

Pendant toute la durée de l'intervention, il est demandé à tous de respecter les consignes suivantes :

- S'écarter largement de la zone de travail des plongeurs et du navire support Magellan III (plan en annexe),
- Réduire la vitesse à l'approche de la zone de travaux,
- Observer la plus grande prudence et respecter le RIPAM (Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer),
- Exercer une veille attentive et permanente VHF canaux 12 et 16,
- Tout incident doit être immédiatement signalé à la capitainerie (VHF canal 12 ou par téléphone au +508 55 13 21).

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 05 08 55 13 21

Mél : [capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr)

BP 4217 boulevard Constant Colmay

97500 Saint-Pierre

[www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr)

Zone de travail des plongeurs :

